

Note Méthodologique : étude de dangers icpe

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Outil clé de prévention des risques majeurs pour les installations classées (ICPE).
- Analyse des dangers pour sécuriser personnes, biens et environnement.
- Aide à l'anticipation, la gestion et la maîtrise des risques industriels.
- Réponse aux obligations légales et appui au pilotage des risques.

Point clé : L'étude de dangers ICPE est indispensable pour la conformité réglementaire et la sécurité durable du site.

Objectifs de la mission

- Fournir un diagnostic rigoureux des risques d'accidents majeurs.
 - Identifier, évaluer et hiérarchiser les aléas et scénarios d'accidents.
 - Définir des mesures de prévention, protection et maîtrise adaptées.
 - Garantir la conformité au Code de l'environnement et aux arrêtés applicables.
 - Servir de support aux plans de prévention et consignes de sécurité du site.
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre

- Entreprises exploitant des ICPE à risques majeurs (chimie, pétrochimie, agro, logistique, manufacturier).
- Installations, procédés, substances stockées et zones sensibles du site.
- Exigences réglementaires applicables intégrées à l'évaluation.

Livrables attendus

- Rapport de cadrage (diagnostic initial).
 - Dossier réglementaire (revue conformité).
 - Rapport d'analyse de risques et scénarios d'accidents.
 - Plan d'action priorisé de maîtrise des risques.
 - Rapport de suivi et mise à jour.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Diagnostic initial

- Visite détaillée du site et recueil d'informations (installations, procédés, substances).
- Constitution du socle documentaire (plans, données techniques, historiques d'incidents).
- Livrable : rapport de cadrage.

Étape 2 – Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents internes et réglementaires, rapports d'inspection et normes applicables.
- Vérification de la conformité de l'installation.
- Livrable : dossier réglementaire.

Étape 3 – Identification et évaluation des risques

- Identification des phénomènes dangereux et évaluation qualitative/quantitative.
- Méthodes : arbre des causes, AMDEC, analyse de scénarios d'accidents.
- Livrable : rapport d'analyse de risques.

Étape 4 – Recommandations et plan d'action

- Propositions opérationnelles de réduction/maîtrise des risques (procédés, barrières, formation, surveillance).
- Priorisation des actions et préparation de la mise en œuvre.
- Livrable : plan d'action détaillé.

Étape 5 – Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre des mesures et reporting aux autorités compétentes.
- Mise à jour régulière de l'étude selon les évolutions techniques/réglementaires.
- Livrable : rapport de suivi et mise à jour.

Planning / durée / jalons

Durée globale indicative : plusieurs semaines à quelques mois selon la taille et la complexité du site.
Format mixte : sessions sur site + analyses documentaires à distance, avec ateliers de restitution et réunions d'avancement.

Séquence	Activités majeures	Jalon / livrable
Lancement & cadrage	Visite initiale, collecte des données, cadrage du périmètre	Rapport de cadrage validé
Analyses documentaires	Revue réglementaire et technique, conformité	Dossier réglementaire
Évaluation des risques	Scénarios d'accidents, analyses qualitatives/quantitatives	Rapport d'analyse de risques
Recommandations	Préconisations, priorisation, restitution aux équipes	Plan d'action priorisé
Suivi	Accompagnement, reporting, mises à jour	Rapport de suivi / mise à jour

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Réalise la visite, le diagnostic initial et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Identifie et évalue les risques, élabore les scénarios d'accidents.
- Propose des recommandations et un plan d'action priorisé.
- Accompagne le reporting aux autorités et la mise à jour de l'étude.

Client

- Fournit l'accès au site et les informations/documents nécessaires.
- Participe aux ateliers de restitution et réunions d'avancement.
- Met en œuvre les mesures correctives recommandées.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'implantation et données techniques des procédés/équipements.
- Inventaires et quantités de substances stockées, Fiches de Données de Sécurité (FDS).
- Historique des incidents/accidents et rapports associés.
- Procédures internes (QHSE, exploitation, maintenance, alerte).
- Rapports d'inspection/audits et documents réglementaires applicables (arrêtés, normes).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Ateliers de restitution et réunions régulières avec les équipes internes.
- Production planifiée des livrables au fil de l'avancement.
- Reporting auprès des autorités compétentes lorsque requis.
- Mise à jour régulière de l'étude en cas d'évolutions techniques ou réglementaires.
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations et appui opérationnel.
- Vérification de la conformité au Code de l'environnement et aux arrêtés ICPE applicables.